



## Les travaux dans partie commune effectués payés par les copros

Par **Jenaimarredrlafrance**, le **26/03/2017** à **10:54**

Bonjour,

Si vous vous rappelez de mon ancien "article"

J'avais dit que le syndic a fait des travaux.

Le verdict est tombé hier avec des lettres de la part de celui ci,

Nous réclamant 400€ par lot concernant les travaux des interphones,

Sachant que quand je les ai appelé jeudi il m'ont dit que c'est déjà compris dans le budget prévisionnel, la ce n'est pas du tout le cas!

J'ai fait une lettre de contestation, mais les autres copros ne veulent pas signer car ils ont été menacé par me syndic qui leur a dit de pas me suivre!

Un des des copros m'a montré une lettre de menace qu'il reçu dans laquelle est écrit " une plainte a été déposé contre la personne qui vous a dit de parler"!

On voit clairement le jeu du syndic qui veut m'isoler et faire tomber les autres dans le piège!

Vendredi je suis allée voir L'ADIL, choqué par ce qu'ils ont vu, ils m'ont demandé de faire une demande d'AG extraordinaire et ma faire signer par au moins la majorité, sauf que j'ai parlé aux autres que hier et c'est là j'ai découvert le facture du syndic! Donc personne ne veut me suivre,

Et je fais une AG extraordinaire, personne ne votera!

Que faire svp?

Là j'en peu plus, de plus la presidente du CS n'a toujour pas ete convoqué eu commissariat pour l'agression que j'ai subis.

Merci